VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN, VENTES A L'ENCAN

Baccich & de Montluzin.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

PROPRIETES DE VALEUR AMELIOREES DU 3ème DISTRICT

Succession de A. Virgets, Jr., No. 99596 Cour Civile de District de la Paroisse d'Orleans, Division D.

AUX ENCHERS JEUDI, 7 NOVEMBRE, 1912

A midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne

1. 1634 1636 Avenue Gentilly, nouveau cottage double 4 chambres de chaque côté.
2. 1638 Avenue Gentilly, nouveau cottage simple, 4 chambres, un vestibule et une galerie de côté.
3. 1678-1680 rue Dupré, cottage double, 4 chambres de côté.
4. 1674 rue Dupré, cottage élevé, 6 chambres et un vestibule.
5. 2728 rue d'Abadie, un cottage simple, retiré, 4 chambres.
6. Intéret dans un camp de pêche sur le Lac Pontchartrain

PAR BACCICH & DE MONTLUZIN—M. A. Baccich, Encanteur—JEUDI le 7 novembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par et en vertu d'un ordre daté du 20 septembre 1912 par l'Honorable Porter J. Parker, juge de la Division D, je procéderai de vendre à l'enchère publique des propriétés ci-après décrites, à savoir:

1. Un certain terrain dans le carré 1568, borné par l'avenue Gentilly, les rues Dupré, Lapeyrouse et Ossaga, mesurant 30 pieds de façade sur l'avenue Gentilly par 100 pieds de profondeur. Acquis de Nicholas Pretti, devant F. D. Charbonnet, notaire, le 25 août 1908. Livre des transferts 222, folio 195.

Les améliorations consistent en un nouveau cottage double 1634-1636 avenue Gentilly quatre chambres de chaque côté, galerie, etc. Propriété rapportant un bon revenu.

2. Un certain lot dans le carré 1568, borné par l'avenue Gentilly, les rues Ossaga, Lapeyrouse et Dupré, désigné par la lettre P, sur un plan dressé par Usone Lewis, voyer de ville, daté du 5 novembre 1908, annexé à un acte de N. Pretti à A. Virgets, mesurant 21 pieds 3 pouces de face sur l'avenue Gentilly par une profondeur sur la ligne de côté la plus près de Lapeyrouse de 92 pieds, puis 31 pieds sur la ligne se dirigeant vers Ossaga, puis mesurant 14 pieds 3 pouces sur la rue Ossaga et se dirigeant vers l'avenue Gentilly, puis 10 pieds 11 pouces sur une ligne se dirigeant vers la rue Lapeyrouse, puis 76 pieds 6 pouces sur son côté ligne de profondeur allant à la route de Gentilly où elle rencontre sa ligne de face qui comme, en à une distance de 50 pieds 10 pouces de la rue Ossaga. Ledit lot P. est une partie du lot B, le plus près de la rue Ossaga, selon un plan dressé par Edgar Pilié, daté du 12 novembre 1904 acquis de N. Pretti, le 10 novembre 1908, devant F. D. Charbonnet, notaire, Livre des transferts 320, folio 357.

Les améliorations sont un neuf et joli cottage simple 1638 avenue Gentilly, contenant 4 chambres, vestibule, galerie de côté, hangar, etc. Toujours loué.

3. Un certain lot dans le carré 1532 borné par les rues Dupré, d'Abadie, White et Ossaga mesurant 31 pieds, 7 pouces 2 lignes de face sur la rue Dupré par 100 pieds de profondeur, acheté de P. W. Anephol, et als, le 20 juillet 1906, livres des transfers 210 page 53.

Les améliorations consistent en un cottage double 1678 et 1680 rue Dupré, 4 chambres de chaque côté, toujours loué.

4. Deux lots dans le carré 1533, borné par les rues Dupré, d'Abadie White et Ossaga se touchant l'un l'autre mesurant chacun 31 pieds 7 pouces et 2 lignes de face sur la rue Dupré par une profondeur de 100 pieds, acheté de P. W. Anephol et als, par un acte devant Scott E. Beer, notaire public, le 20 juillet 1906, livres des transfers 210 page 52.

Les améliorations consistent en un cottage élevé, 1674 rue Dupré, contenant 6 chambres, un vestibule, galerie de face et de côté, grand hangard, etc. Propriété de rapport.

5. Un certain lot dans le carré 1533, borné par les rues d'Abadie, White, Dupré et Ossaga, mesurant 33 pieds de face sur la rue d'Abadie par 159 pieds 11 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Acheté de Ed. Koch devant F. D. Charbonnet, notaire le 12 juin 1906, livre des transferts 208, page 752.

Les améliorations consistent en un cottage simple retiré, 2728 rue d'Abadie, contenant 4 chambres, une galerie de face, hangar, etc. Propriété de bon rapport.

6. Une moitié d'intérêt dans un camp de pêche situé sur les eaux du Lac Pontchartrain.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le solde, s'il y en a, en un crédit de un ou un et deux ans, à l'option de l'acquéreur divisé en paiements égaux, représentés par billets de l'acquéreur portant intérêt à 7 0/0 par an, garantis par hypothèque privilège et lien de vendeur. L'acquéreur devra assurer les améliorations pour le montant de la partie à crédit et devra transférer ses polices d'assurances au porteur des billets, les assureurs devront consentir la clause de non aliénation sans expertise et 5 0/0 pour frais d'avocat dans le cas de procès pour forcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles en vente. L'acquéreur devra payer en plus du prix d'adjudication les taxes pour l'année 1912 et déposer 10 0/0 avec l'encanteur au moment de l'adjudication, et il n'aura droit aux loyers que depuis la date de signature des actes notariés de vente.

La demi intérêt dans le camp de pêche sur le lac Pontchartrain sera vendu au comptant.

Acte de vente devant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

M. A. BACCICH, Encanteur.
BACCICH & DE MONTLUZIN.
801-803 Bâtisse Maison Blanche.
3 oct—3 6 20 27—nov 3 7

VENTES A D'ENCAN.

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Cottage double avec deux étages à l'arrière 1220-1222 rue Amélia, entre les rues Camp et Chestnut.

Loué $26 par mois

JEUDI le 14 novembre à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne.

Succession J. Vicens vs Mary E. Moore et al. No 100 266—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur—Bureau 806 rue Perdido—JEUDI, le 14 novembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville en vertu de et conformément à un jugement rendu en Cour ouverte le 12 juin 1912 et signé en Cour ouverte le 18 juin 1912, par Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessous intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une parcelle de terre ainsi que toutes les bâtisses qu'elle y trouvent portant les numéros municipaux 1220 1222 rue Amélia, dans le Neuvième District de la Nouvelle-Orléans, dans le carré 269, borné par ladite rue Amélia Peniston, Camp et Chestnut, mesurant cinquante cinq (55) pieds dix (10) pouces de face à la rue Amélia sur une profondeur de cent onze (111) pieds, quatre (4) pouces et cinq (5) lignes sur la ligne approchant le plus près de la rue Chestnut et une profondeur de quatre cent onze (111) pieds sept pouces sur le côté de la ligne le plus près de la rue Camp la même étant composée du tout du lot No dix-huit et d'une partie du lot dix neuf. Acquis par Mme Veuve Bridget M. Gegarty le 15 décembre 1896, C. O. B. 165 folio 220.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le solde en un crédit d'un an ou deux ans, garant par lien de vendeur sur la propriété vendue, portant huit pour cent d'intérêt par an sur les paiements arriérés depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement. Le vendeur devra collecter et recevoir les loyers de la propriété jusqu'à la date du jour où sera signé l'acte de vente devant notaire. L'acquéreur devra payer en sus et en plus du prix de l'adjudication le prix de tous les certificats nécessaires à l'acte de vente et en plus devra assumer le paiement des taxes de ville et d'Etat à collecter pendant l'année 1912 en sus et en plus du prix de l'adjudication. L'acte de vente devant Joseph Lautenschlaeger, notaire, aux frais de l'acquéreur.

ERNEST A. CARRERE,
Encanteur, 806 rue Perdido.
13 oct—13 20 27—nov 3 10 14

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick

ANNONCE JUDICIAIRE.

Occasion pour le spéculateur

Le cottage simple No 4023 rue Tchoupitoulas.

Succession de Henri Dimmou Dim. No 101 964—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. — Division C

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 904 rue Gravier—MARDI le 26 novembre 1912 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, sera vendu en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District Division B pour la paroisse d'Orléans, agissant pour l'Hon. E. A. Skinner, juge de la Division C absent en congé, daté et signé le 23 octobre 1912, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Neuvième District de la Nouvelle Orléans dans le carré No trois du vieux plan du Faubourg Est Bouligny ou carré No 112 du nouveau plan fait par Henry C. Brown, voyer, borné par les rues Levée (actuellement Tchoupitoulas) Jersey (actuellement Annonciation) Constantinople et Marengo, ledit lot est désigné par le No cinq sur un plan dans un livre de plans annexé à un acte déposé devant Salim Magner ancien notaire, daté du 5 avril 1865 et mesurant trente pieds de face à la rue Levée (actuellement Tchoupitoulas) sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage simple connu comme No 4023 rue Tchoupitoulas, contenant à peu près cinq chambres, ses repot et hangar dans le fond.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes pour l'année 1912 en sus et en plus du prix d'adjudication, et devra déposer 10 0/0 avec l'encanteur au moment de la vente. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, devant Jules B. Grinage, notaire.

G. G. Kronenberger avocat.
26 oct—26 27—nov 3 10 17 24 26

ANNONCE JUDICIAIRE

MAISON SIMPLE

Dans le Quatrième District

No. 2826 rue Saratoga

Succession de William H. Krone

No. 412 de la Vingt-sixième Cour Judiciaire de District de la Louisiane de la Paroisse de St. Tammany

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau No. 904 rue Gravier.—JEUDI, 7 novembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. M. Burns, juge de la Vingt-sixième Cour Judiciaire de la Louisiane, pour la paroisse de St. Tammany, rendu, signé et enregistré dans cet office, le 10 novembre 1910, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante sera vendue à la folle enchère.

Un certain lot de terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y trouvent et tous les droits voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situé dans le Quatrième District de cette ville, (Nouvelle-Orléans), dans le carré borné par les rues Saratoga (autrefois St-Patrick), Sed Rempart (autrefois St Denis), Sixième et Washington, désigné comme No 13 sur un certain plan dessiné par H. Moenhausen, architecte et voyer daté du 28 juillet 1846, et déposé dans le bureau de W. J. Castell, ancien notaire de cette ville, pour référence, dans son livre de plan No 1, ledit lot de terrain mesure trente pieds de face rue Saratoga sur cent cinquante cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui avait été acquise par ledit William H. Krone par un acte de vente du (Commercial Homestead Association) devant Fred Zengel, notaire, le 21 mars 1895, enregistré livre des transferts folio 257.

Les améliorations comprennent une maison simple contenant à peu près trois chambres et une cuisine, hangar avec écurie, etc.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat à l'encanteur au moment de l'adjudication, et doit payer en surplus toutes les taxes exigibles pour l'année 1912. Les loyers devront être collectés et retenus par le vendeur jusqu'au moment de l'acte de la vente. L'acte de la vente sera aux dépens de l'acquéreur devant Jos F. Walton, notaire.

J. F. Pierson, avocat.
6 oct—6 13 20 27—nov 3 7

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MAISON SIMPLE

1611 Avenue Champs-Elysées, entre les rues Claiborne et Derbigny.

DEUX TERRAINS

(Subdivision Melrose, addition à ou près de Gulfport, Miss.)

QUARANTE TERRAINS

Est Ansley, comté Hancock, Miss.

JEUDI le 14 novembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

SUCCESSION DE PETER J. MAY

No 101 249—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. — Division —.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido, JEUDI le 14 novembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu et suivant un ordre rendu et signé le 10 octobre 1912, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division —, je procéderai à vendre aux enchères publiques la propriété ci-après décrite à savoir:

1er Deux certains lots de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situés dans le Troisième District de cette ville dans le carré borné par l'avenue Champs Elysées et les rues Claiborne, Derbigny et Marigny, sur un plan particulier dressé par C. A. de Armas, daté du 23 mai 1873, s'adjoignant et mesurant chacun en mesure américaine, 29 pieds un pouce et trois lignes face à l'avenue Champs Elysées sur une profondeur de centenaire pieds, neuf pouces et cinq lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations se trouvent au No 1611 avenue Champs Elysées et consistent en un cottage simple ayant environ 10 chambres, vestibule, galerie.

Deuxième.—Lots 1 et 2 dans l'îlet 2 de la subdivision Melrose, adjoignant en près de Gulfport, Mississippi, comté Harrison, Mississippi, suivant le plan officiel le tout étant enregistré au bureau du chancelier du comté Harrison, Etat du Mississippi.

Troisième. Les terres ci-après situées dans le comté Hancock Etat du Mississippi, dans la ville de Est Ansley et décrites ci-après:

Terrains 1 à 14, inclusivement, et Nos 25 à 38 inclusivement, dans l'îlet 116.

Terrains 1 à 6, inclusivement Nos 33 à 38 inclusivement, dans l'îlet 153

Conditions — Comptant. L'acquéreur devra payer et assumer en sus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1912, l'acte de vente sera passé aux frais de l'acquéreur, devant Théodore A. Beck, notaire dans cette ville. Un dépôt de 10 0/0 sera requis au moment de l'adjudication en acompte de la vente.

ERNEST A. CARRERE,
Encanteur.

Léger et Gleason, avocats.
12 oct—12 20 27—nov 3 10 14

UNION SANITARY EXCAVATING CO.,

WM. C. FAUST, Président. Incorporée en 1889 LOUIS RUCH Secrétaire.

Sont Prêts à Passer Entièrement et à Désinfecter à Court Délai Toutes Sortes de

FOSSES D'AISANCE, VOUTES, CLOSETS EN TERRE, ETC

TRAVAIL DE PREMIER ORDRE. (Téléphone Main 3312. TERME RAISONNABLES

Bureau: 844 Rue Commune, entre Baronne Carondelet.

UTILE-- INSTRUCTIVE --JOLIE

LA

"PENDULE EMPIRE"

DE

S. SMITH & FILS

Donne l'HEURE EXACTE DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE; Globe colorié; base travaillée avec goût.

Prix £3 3s. Plus grande, 15 pouces £6 6s

Ecrivez pour demander qu'on vous envoye catalogue Montres, PENDULES, Bijouterie.

9, STRAND, LONDRES.

E. A. ANDRIEU.

SUCCESSEUR DE

JULES ANDRIEU,

Propriétés Foncières

Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO.

Membre de la New Orleans Stock Exchange A. B. Motto 1112. Nouvelle Orléans La

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN.

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 339 rue Carondelet—JEUDI le 7 novembre 1912 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 30 septembre 1912 de l'Hon. George H. Theard juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division E, dans la Succession de Mme Marie Winnefred Carroll épouse de feu Jean A. Brennan No 101 654, la propriété ci-après décrite à savoir—

1.—Un certain terrain avec toutes les propriétés y adhérentes, etc., situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Colisée, Sixième, Chestnut et Washington, ayant mesurant cinquante cinq pieds de façade rue Colisée sur une profondeur de cent vingt huit pieds et trois pouces entre lignes parallèles formant partie du terrain No six de l'îlet 485 sur le plan original du Faubourg Livaudais déposé dans le bureau de G. B. Stringer notaire et adjoignant un côté du terrain No Cinq et dans la partie intérieure du terrain No Quinze. Les améliorations portent le No municipal 2834 rue Colisée consistant d'une maison simple, cinq chambres, mitoyenne ardoisée, moitié hardeux avec allée sur le côté pour passage de voiture.

2.—Un certain terrain avec toutes les propriétés et améliorations ci dessus, droits, voies privilèges, etc., ci dessus appartenant et situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet No 359, borné par les rues Toulouse, St Pierre, Nord Broad et Nord White, désigné comme terrain No Trente-sept mesurant trente pieds de face rue Toulouse, par une profondeur de cent pieds formant le coin des rues Toulouse et Nord White. Les améliorations consistent la maison double 27 9 61 rue Toulouse et la maison simple à l'arrière No — rue White.

3.—Deux terrains, avec toutes les propriétés et améliorations ci dessus et tous les droits voies et privilèges, etc., ci dessus appartenant, ou de quelque façon y appartenant, situés dans le Quatrième District de la Nouvelle-Orléans, sur l'îlet No 174, borné par les rues Félicité, Camp, Ste Marie et Chestnut, désignés comme terrains Nos seize et dix sept. Terrain No 16 mesurant vingt sept pieds deux pouces et une ligne de face rue Félicité, cent trente deux pieds un pouce et deux lignes sur la ligne le divisant du terrain quinze, cent trente-trois pieds et trois pouces et trois lignes sur la ligne du terrain No dix-sept et vingt deux pieds et deux pouces et une ligne sur l'arrière ligne faisant face à un corridor de dix pieds de largeur, pour l'usage commun des deux terrains, faisant face à la rue Félicité. Terrain No. Dix-sept mesure vingt-sept pieds, deux pouces et cinq lignes de face rue Félicité, cent trente cinq pieds deux pouces et une ligne de profondeur sur le côté le plus près de la rue Camp, cent trente-trois pieds trois pouces et trois lignes de profondeur sur le côté opposé de la ligne le divisant du terrain No. seize et quarante-trois pieds, onze pouces et six lignes de largeur dans l'arrière et faisant face à l'allée mentionnée plus haut.

Les améliorations comprennent la maison simple, élevée de terre, 1202 rue Félicité, coin Camp, contenant dix chambres, chambre à bain, écurie, fleurs, arbrisseaux et arbres.

4.—Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré désigné par le No 122, borné par les rues Deuxième, Magnolia, Première et Constance. Ledit terrain est désigné par la lettre A sur un croquis dessiné par L. H. Pilié, voyer, daté du 14 mars 1870 et déposé en l'étude de A. J. Lewis, notaire, ledit terrain est composé du lot entier No 10 et d'une partie des lots No No 11, 12 et 13. Et ledit morceau en parcelle du terrain A mesure, d'après ledit croquis, trente cinq pieds de face rue Deuxième sur la ligne de côté la plus près de la rue Magnolia quatre-vingt-quatorze pieds onze pouces et cinq lignes de profondeur de là s'étendant trois pieds aux angles droits, une autre profondeur de trente-et-un pieds sept pouces et sept lignes à l'arrière de la ligne qui est trente-deux pieds de largeur et cent vingt-six pieds et pouces et cinq lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue Constance. Les améliorations consistent en une maison simple No 1023 rue Deuxième, contenant six chambres, chambre à bain, avec toutes les connexions sanitaires, écuries, grand chemin pour voitures.

5.—Deux certains terrains vacants avec toutes les améliorations ci-dessus, etc., situés dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet No 660, borné par les rues Milan, Willow, Gén. Taylor et Clara, désignés comme terrains Nos neuf et dix, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Milan sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt pieds, terrain No dix formant le coin des rues Milan et Clara. L'acquéreur assume le prix du pavage et des courbes avec les intérêts à cinq pour cent à partir de septembre 1911.

6.—Une certaine parcelle de terrain avec toutes les améliorations ci-dessus situé dans le Premier District de cette ville sur l'îlet borné par les rues St-Charles, Lafayette (anciennement Hevia), Carondelet et Gérod, mesurant soixante pieds sept pouces et un cinquième de ligne de face sur une allée de quatorze pieds de largeur ouvrant sur la rue Lafayette par une profondeur de trente pieds six pouces du côté de la rue Carondelet sur une autre allée de vingt pieds de largeur ouvrant sur la rue Lafayette. Les améliorations sont une maison simple à deux étages trois chambres en haut et une grande chambre en bas.

7.—Un certain terrain situé dans le Sixième District de cette ville dans le carré No 207, borné par les rues Austerlitz, Magazine, Constance et Constantinople, désigné par la lettre E, sur un plan de Williams, voyer, mesurant trente pieds de face rue Austerlitz, par une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds.

8.—Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de cette ville, dans le carré No 70—A, maintenant carré No 175, borné par les rues Poplar (autrefois Cinquième), Eagle (autrefois Marie) Jeannette et Meunier. Ladite parcelle ou morceau de terrain est composée de l'entier terrain No 7 et la moitié du terrain No 8 adjoignant et mesurant ensemble quarante cinq pieds de face rue Poplar par cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, une maison double contenant trois chambres de chaque coté, grand hangar traversant passage pour voitures et grande cour.

9.—Un 1/2 titre indivis avec intérêt dans un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, carré borné par les rues Pauyfarro, Constance, Magnain et Delord, au avenue Howard, mesurant vingt huit pieds trois pouces et quatre lignes de face rue Pauyfarro sur une profondeur et face sur la rue Constance de quatre-vingt pieds, formant le coin des rues Pauyfarro et Constance.

Conditions—Un tiers ou plus au comptant à l'option des l'acquéreurs, le solde en un an, ou un et deux ans de crédit, à l'option des acquéreurs avec billet ou billets portant huit pour cent par an d'intérêt à partir de la date, jusqu'au paiement final, garantis par hypothèque, lien du vendeur, cinq pour cent, honoraires d'avocats en cas de procès.

L'acquéreur devra assumer les taxes dues et exigibles en 1912 en sus et en plus du prix de l'adjudication. Les loyers appartiennent aux acquéreurs à partir du jour que l'acte de la vente sera signé. Les améliorations devront être assurées et la police transférée au porteur du ou des billets. Dix pour cent comptant sera réclamé des acquéreurs au moment de la vente. Les actes de vente seront passés devant Fred Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs.

6 oct—6 13 20 27—nov 3 7.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple en Bois

No 3425 Rue Calhoun.

SUCCESSION DE LEWIS McGINTY.

No 101,427—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN ET CORDILL—W. A. Kernaghan, Encanteur, Bureau No 339 rue Carondelet—JEUDI, le 31 octobre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 23 septembre 1912 de l'Hon. Porter Parker, juge de la susdite Cour Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante décrite, à savoir—

Le cottage simple en bois à un étage, retiré du trottoir, contenant quatre chambres, citerne, etc., No 3425 rue Calhoun, sur un certain lot de terrain situé dans le Sixième District de cette ville dans le carré borné par les rues Calhoun, McKenna, Hovey et la ligne de Bloomingdale, ledit lot est désigné par le No 7 sur un plan par B. M. Dreemer voyer, daté du 31 mars 1896, annexé à un acte devant N. B. Trist, ancien notaire, en date du 9 avril 1896, et suivant ledit plan ledit lot mesure vingt-six pieds trois pouces trois lignes de face à la rue Calhoun à même largeur en arrière sur quatre-vingt-dix-sept pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Dans un voisinage qui s'améliore.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1912 en plus et en sus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant seront requis au moment de la vente. Acte de vente devant A. Brian, notaire, aux frais de l'acquéreur.

29 sept—29—oct 6 13 20 27 31

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Preston M. Hill

No 101,751—Cour Civile de District, Division A.

Résidence Simple à deux Etages

No 827 rue Calhoun

Entre les rues Magnolia et Camp

PAR STROUDBACK STERN & GUMBEL, Ltd, Encanteur—JEUDI, le 21 novembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 15 octobre 1912 par l'honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A dans l'affaire ci dessus intitulée et dûment publiée, il sera vendu à l'encan la propriété ci après décrite, à savoir:

Une parcelle de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, dans le carré No 20 borné par les rues Calhoun, Magnolia, Camp et Ste Marie, désignée comme terrains Nos seize et dix sept. Terrain No 16 mesurant vingt sept pieds deux pouces et sept lignes en mesure de face à la rue Calhoun sur cent dix huit pieds cinq pouces et sept lignes en mesure sur la ligne à plus près de la rue Camp et cent dix-huit pieds et cinq pouces (plus ou moins) de profondeur sur l'autre ligne de côté.

Les améliorations se trouvent au No municipal 827 rue Calhoun et consistent en une maison seule à deux étages ayant vingt huit chambres, chambre à bain, gaz, égouts, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le solde, s'il y en a, en billets de la quotité, payables en un ou un et deux ans, portant un intérêt de 8 0/0 par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, le cent de tous les certificats nécessaires aux frais du l'acquéreur et un loyers de bâtisse présentés devant appartenir à la succession propriétaire maintenant l'acte de vente contrigné, hoirs sera passé devant Peter Stiff, notaire, aux frais de l'acquéreur.

STROUDBACK STERN & GUMBEL, Ltd, Encanteurs.

Geo. Montgomery, avocat.
20 oct—20 27—nov 3 10 17 21

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de John E. Redd, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 102,226—Division B—Attendu que Helen Smith, veuve de John E. Redd, Jr., a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John E. Redd, Jr., décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne devrait pas être donné à ladite pétition. Par ordre de la Cour — THOMAS COMBELL, Greffier.—William E. Hughes, avocat.
26 oct—26 30—nov 4

Succession d'Honoré Simon, et Mary Morgan Simon, sa veuve.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 101,626—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les quinze jours qui suivront la présente notification, les raisons s'il en est en peuvent en avoir, pour lesquelles le compte final présenté par Patrick Gurung, exécuteur testamentaire de cette succession, ne devrait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS COMBELL, Greffier.—Frank Wm Ker, avocat.
30 oct—30—nov 3 6

Succession de Catherine Bulton Duffy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 98,721—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les quinze jours qui suivront la présente notification, les raisons s'il en est en peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par Patrick Gurung exécuteur testamentaire de cette succession, ne devrait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS COMBELL, Greffier.—Frank Wm Ker, avocat.
30 oct—30—nov 3 6

Succession de Thomas Roth

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 102,589 Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'il en est en peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Marguerite Jackson, veuve de Thomas Roth, et Mme Josephine Roth, épouse de Paul Bohen administratrices de cette succession, ne devrait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour.—THOMAS COMBELL, Greffier.—J. B. Rosser Jr. F. T. Eichembaul, avocats.
30 oct—nov 3 6

Succession de Richard J. McGinty.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 102,210—Division E—Attendu que Rose L. Guind ep. veuve de Richard J. McGinty a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Richard J. McGinty, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne devrait pas être donné à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS COMBELL, Greffier.—A. J. Cahill, avocat.
29 oct—nov 2 7

Succession de Susan Lipman, veuve de Joseph Tark.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 100,555—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'il en est en peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par Charles Turk administrateur de cette succession, ne devrait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour.—THOMAS COMBELL, Greffier.—W. Wallace Young, avocat.
25 oct—25 29 nov 3

Succession de Samuel Cuddy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 100,331—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'il en est en peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par Charles Turk administrateur de cette succession, ne devrait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour.—THOMAS COMBELL, Greffier.—A. M. Burkenstock, avocat.
25 oct—25 29—nov 3

AVIS AUX CREANCIERS

In re Liquidation de la Bitulithic Stone Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 102,216—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette société et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'il en est en peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par Charles Turk administrateur de cette succession, ne devrait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour.—THOMAS COMBELL, Greffier.—W. Wallace Young, avocat.
25 oct—25 29—nov 3

VENTES A D'ENCAN.

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGES

2437 rue VILLERE, coin MUSIQUE
2445 rue VILLERE, près MUSIQUE
1343 rue MUSIQUE, entre VILLERE et URQUHART
2448-2450 rue VILLERE, entre MUSIQUE et ARTS

Deux Actions du Fonds Capital de la Third District Savings Banking and Trust Company.

JEUDI, 14 novembre 1912 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne

Succession d'Andrew St in.
No 101,769—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur—Bureau 806 rue Perdido—le JEUDI, 14 novembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre émané, signé et daté du 3 octobre 1912, par l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, je procéderai à vendre à l'enchère publique, les propriétés ci après décrites, à savoir—

1. Un certaine parcelle de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré 612, borné par les rues Villeré, Arts, Musique et Robertson, laquelle dite parcelle de terre commence à une distance de cinquante six pieds et six pouces de l'encoignure de la rue Musique et mesure en mesure américaine trente-huit pieds de face à la rue Villeré sur une profondeur de trente et un pieds sept pouces et quatre lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations se trouvent au No 2445 rue Villeré près de la rue Musique, et consistent en un cottage simple en bois couvert en ardoises ayant 3 chambres, hangars et citernes.

2. Un certain lot de terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et carré que la propriété ci-dessus décrite, formant le coin des rues Villeré et Musique et mesurant cinquante-six pieds de face rue Villeré sur une profondeur et façade rue Musique de trente-deux pieds.

Les améliorations sont connues comme No 2437 rue Villeré, coin Musique et consistent en un cottage en bois ayant cinq chambres, grande cour et hangars.

3